

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

ADMISSION EN NON-VALEUR

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/99

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 décembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENTS : BERARD Guy, VIN Daniel (pouvoir à MICHEL Bernard), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur BEAUME Hugues

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier en date du 1^{er} octobre 2014 par lequel M. le Trésorier informe que, suite à la déclaration en liquidation judiciaire de la Société « Fromagerie des six vallées », locataire d'un entrepôt communal situé au lieu-dit « La Combe », le Tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Cette société étant redevable de la somme de 2817 €, la Commune doit, à présent, procéder à l'admission en non-valeur de cette créance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n° 174 de l'exercice 2007 pour un montant de 171 €
- n° 78, 88, 109, 120, 149, 160, 184, 202 et 211 de l'exercice 2008 pour un montant total de 1620 €
- n° 16 et 905 de l'exercice 2009 pour un montant total de 266 €
- n° 107, 122, 137 et 143 de l'exercice 2011 pour un montant total de 760 €

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2 871 euros.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de ces décisions.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

